



Guide pratique

Conseils pour remplir votre dossier de candidature

Edition 2011/2012

Avec le soutien de:

Partenaires officiels



Partenaires régionaux



Rhône-Alpes



Partenaire média



Le Monde

Agence pour l'Éducation par le Sport
Opération « Fais-nous rêver »
47, rue Marx Dormoy – 75018 PARIS
Tel : 0825 07 05 05 (0.15 €/min)
Site internet : <http://www.apels.org>



Sommaire

Présentation générale - APELS	3
Présentation du dispositif « Fais-nous rêver »	4
Introduction	4
Qui peut participer ?.....	5
Les critères d'éligibilité.....	5
Les critères d'évaluation	6
Les modalités de participation	7
Le calendrier de l'opération « Fais-nous rêver » 2011-2012.....	7
Renseignements et inscriptions.....	7
Quelques conseils pour la constitution de votre dossier... ..	8
Présentation du dossier de candidature.....	9
ETAPE 2 : CREATION DU COMPTE	9
ETAPE 3 : VERIFICATION DES CRITERES D'ELIGIBILITE.....	9
ETAPE 4 : STRUCTURE PORTEUSE DE L'ACTION.....	10
ETAPE 5 : PRESENTATION ET TERRITOIRE DE L'ACTION	11
ETAPE 6 : DESCRIPTION DE L'ACTION	13
ETAPE 7 : LE BUDGET	17
ETAPE 8 : VALIDATION ET PARTICIPATION.....	18

Présentation générale - APELS

Créée en 1996, notre association, « Fais-nous rêver, l'Agence pour l'Education par le Sport » (APELS), est une organisation militante qui agit avec son réseau pour favoriser et développer l'éducation et l'insertion des personnes par le biais du sport et des activités physiques.

Depuis ses débuts, l'APELS développe la dimension éducative, sociale et intégratrice de la pratique physique et sportive. Elle a su ainsi développer trois métiers :

- « **Fais-nous rêver Dispositif** » pour identifier, soutenir et observer les bonnes pratiques et les acteurs de l'éducation par le sport afin de les accompagner dans leur développement, et d'améliorer leur impact sur les personnes
- « **Fais-nous rêver Evénements – Formation** » pour créer des lieux d'échanges, de nouvelles collaborations, de partages entre les acteurs locaux (association, institution, acteurs privés, médias, universitaires)
- « **Fais-nous rêver Laboratoire** » pour expérimenter de nouvelles pratiques, de nouveaux outils d'accompagnement des acteurs de sport (clubs, associations, collectivités), de nouveaux modes de fonctionnement localement afin de favoriser la dimension sociale du sport.

Notre vision

« Construire une société plus solidaire grâce au sport en développant une approche territoriale nouvelle »

Pourquoi l'éducation par le sport ?

Parce que le sport est souvent, avec la famille et l'école, le dernier lieu d'apprentissage de valeurs de solidarité, d'entraide, et d'engagement. C'est aussi un espace de convivialité considérable où les personnes sont heureuses de se retrouver, d'échanger autour d'un projet souvent collectif en commun. Ce secteur aujourd'hui en plein développement participe pleinement au renouvellement des approches d'éducation, d'insertion des publics développer par les acteurs locaux (villes, structure sociale, école...)



Présentation du dispositif « Fais-nous rêver »

Introduction

Depuis 15 ans, « **Fais-nous rêver Dispositif** » repère, valorise et soutient les initiatives d'éducation par le sport. Parce que ces projets sont des mines de bonnes idées pour améliorer le vivre ensemble, la citoyenneté et le lien social, l'Agence pour l'Education par le Sport souhaite mettre en lumière ceux qui changent la vie des autres !

« **Fais-nous rêver Dispositif** » se décline en deux opérations distinctes:

- **L'Opération « Fais-nous rêver »** (pour toutes les actions portées par des structures autres que des collectivités) ;
- **Les Trophées des Collectivités** (pour les actions portées directement par des collectivités locales ou territoriales) ;

Participer à l'Opération « Fais-nous rêver », c'est s'inscrire dans une démarche évolutive en intégrant un réseau d'experts et d'acteurs de terrain, en bénéficiant d'un suivi et de conseils des différents correspondants régionaux de l'Agence pour l'Education par le Sport. C'est aussi une occasion de faire connaître et reconnaître les actions de terrain et les structures qui les portent, afin de valoriser leurs efforts et leur engagement pour l'éducation par le sport.

« **Fais-nous rêver Dispositif** » est soutenu par plusieurs **institutions** (Ministère des Sports, Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative, Ministère de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, Ministère de la Justice, Agence Nationale pour les Chèques Vacances, Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances), **des conseils régionaux** (Rhône-Alpes, Nord Pas-de-Calais, Picardie, Réunion), **des entreprises, fondations et médias** (GDF Suez, Le Monde, Radio France). Ils s'inscrivent dans la continuité des actions menées depuis sa création par l'APELS au service du développement du secteur de l'éducation par le sport.

Sont associés aux opérations « Fais-nous rêver » les Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse et des Sports, 14 Fédérations sportives, 12 Collectivités locales et territoriales, 9 Universités, des réseaux nationaux (Agence du Service Civique, ANDES, ANDIIS, FNOMS, AFCCRE, FCSF, Groupement National Profession Sports et Loisirs, la LICRA, la confédération des MJC de France, Sports et Territoires, Association des Maires de France, ANACEJ, AVISE, CNCRES, Confédération des MJC, Fédérations Nationales des Centres Sociaux, INPES, LICRA, Nouvelles solidarités face au chômage, Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Education et d'Orientation, Réseau National des Juniors Associations, Secours Populaires Français, UFOLEP, UNCAS, UNAPEI) et près de 50 relais locaux de l'Agence pour l'Education par le Sport.

Les opérations en quelques chiffres

... Depuis 1996

5500 projets d'associations et clubs sportifs repérés
4500 acteurs locaux mobilisés
800 initiatives primées et valorisées
1 675 000 € de dotations

En 2010

- Opération « Fais-nous rêver » :

1150 demandes de participation
815 projets instruits et expertisés
365 finalistes régionaux
131 lauréats régionaux
230 000 euros redistribués

- Trophées des Collectivités :

80 demandes de participation
42 projets instruits et expertisés
22 finalistes nationaux
8 lauréats nationaux
9 candidats aux Trophées de l'Éducateur dont 4 ont été primés

Qui peut participer ?

Cette opération est ouverte à toutes les structures utilisant le sport comme un outil d'éducation, de prévention et d'insertion sociale (clubs, associations, structures sociales, associations sportives scolaires, missions locales, MJC, centres sociaux, établissements spécialisés type PJJ ou IME, etc.).

Les critères d'éligibilité

Pour pouvoir participer, l'action doit satisfaire à l'ensemble des six critères exposés ci-dessous.

1. L'action est une **action déjà en cours** qui a débuté au plus tard en **juin 2011** (L'APELS aide au développement de projets existants, ayant une durée d'existence suffisante pour en permettre l'évaluation) ;
2. L'action s'appuie sur la **pratique directe** d'une ou plusieurs activités physiques et sportives ;
3. Le sport est utilisé comme un outil pour agir sur une dimension éducative et sociale, concernant **au moins un des trois enjeux*** (définition p.6) suivants :
 - Sport et Education des jeunes
 - Activités physiques et sportives et Insertion sociale et professionnelle
 - Vivre ensemble sur les territoires
4. L'action n'est pas seulement ponctuelle, mais s'inscrit au contraire dans une **démarche durable** à moyen ou long terme ;
5. La vocation de l'action est strictement éducative et/ou sociale et n'a pas pour but de dégager des profits ;
6. La structure porteuse de l'action est **basée en France**.

***Définition des trois enjeux :**

- **Sport et Education des jeunes :** Cette thématique vise à primer des projets innovants qui s'adressent aux jeunes de moins de 26 ans notamment dans toutes les dimensions qui concernent l'acquisition de valeurs sociales et citoyennes, de règles de vie à travers la pratique sportive, facilitant l'insertion sociale des bénéficiaires.
- **Insertion sociale et professionnelle par les activités physiques et sportives :** Cette thématique cible plus particulièrement les projets sportifs et corporels à destination des personnes victimes de discriminations, de stigmatisations. Les projets peuvent concerner des actions visant l'insertion sociale et professionnelle, la remobilisation et l'intégration par le sport, l'amélioration de la santé physique et mentale des bénéficiaires ou de leur bien-être.
- **Vivre ensemble sur les territoires :** Cette thématique vise à valoriser des projets sportifs favorisant les liens ouverts sur la diversité des acteurs (partenaires, pratiquants) ayant pour finalité le rapprochement intergénérationnel, de milieu social, de lieu de résidence, ou permettant l'intégration sociale des personnes présentant un handicap moteur, mental ou sensoriel. Il concerne notamment les projets mixité (valides ou non), ou de cohésion sociale.

Pourquoi participer ?

Après étude des candidatures, les actions pourront être sélectionnées afin de participer à un jury régional et national qui distinguera les lauréats « Fais-nous rêver ».

Devenir lauréat « Fais-nous rêver » permet :

- une **valorisation médiatique et institutionnelle** à l'occasion des jurys « Fais-nous rêver » ou d'autres événements locaux et nationaux ;
- une **mise en relation** avec des représentants institutionnels, fédérations sportives, décideurs locaux et d'autres porteurs de projets ;
- une **reconnaissance** à travers le titre de lauréat « Fais-nous rêver », véritable **gage** de qualité et d'utilité sociale ;
- une **bourse d'aide au développement** de 1 500 € en moyenne.

Les critères d'évaluation

Les dossiers de candidature sont instruits et expertisés par l'Agence pour l'Education par le Sport et ses partenaires. Après validation, ils pourront participer à plusieurs niveaux de sélection (pré-jurys, jurys régionaux, jury national).

L'APELS évalue les actions sur la base de 5 critères principaux :

① **Le diagnostic initial**

Il est important de connaître pour chaque action présentée, la stratégie utilisée pour définir le public cible, répondre à une demande ou un besoin exprimé et délimiter le territoire sur lequel elle a lieu. La notion de **diagnostic** préalable à l'action est un élément important.

② **La dimension éducative et sociale des activités physiques et sportives**

Les activités physiques et sportives sont considérées comme un **outil**, un **support pédagogique** au service d'une action de plus grande dimension. La présence d'un **encadrement formé et compétent** est bien évidemment considérée comme un atout supplémentaire pour l'action développée.

③ **La dimension partenariale de l'action**

Du fait de leur complexité, mais surtout parce qu'ils se situent à l'interstice de plusieurs secteurs impliquant des acteurs variés (sportif, social, entreprise, Etat, collectivités locales, etc.), les actions d'éducation par le sport doivent s'inscrire dans un **réseau partenarial** qui associe des compétences transversales et des ressources complémentaires.

④ **Les effets de l'action**

Les projets en cours de réalisation supposent des résultats déjà observables et quantifiables dans la mesure du possible. Il est donc nécessaire de mettre en avant **l'importance de votre action aux yeux des bénéficiaires** et les effets qu'elle leur procure.

④ **Pérennité de l'action**

L'ensemble des actions présentées se situant dans le champ de l'éducation et de l'insertion, il est donc important de dépasser le cadre ponctuel pour s'inscrire dans une **dimension durable et pérenne**. Les projets doivent inclure une logique d'**évaluation** permettant d'en démontrer l'impact sur les bénéficiaires et l'environnement et d'apporter les ajustements nécessaires.

Les modalités de participation

L'Opération « Fais-nous rêver » est conçue comme un véritable outil pédagogique au service des développeurs de projets d'éducation et d'insertion par le sport.

Pour participer, il suffit de remplir un dossier de candidature en ligne présentant les actions mises en place.

Si la candidature correspond aux critères de recevabilité de l'opération, l'Agence pour l'Education par le Sport valide la participation du projet et les candidats devront alors compléter les informations relatives à leur dossier.

Les dossiers valides participent ensuite à une présélection régionale qui choisit les projets pouvant participer en premier lieu à une finale régionale qui peut éventuellement se prolonger par une finale nationale. Un dossier administratif, ainsi que des pièces justificatives, seront demandés aux candidats retenus pour participer à la finale de leur région.

Le calendrier de l'opération « Fais-nous rêver » 2011-2012

- *Du 24 octobre 2011 au 27 janvier 2012 minuit: Inscription et dépôt des dossiers de candidature en ligne*
- *Janvier – Mars 2012 : Validation et instruction des dossiers*
- *Mars – Mai 2012 : Pré-jurys régionaux*
- *Mai – Juillet 2012 : Jurys régionaux*
- *Novembre 2012 : Jury national*

Renseignements et inscriptions

Tous les renseignements concernant le dispositif « Fais-nous rêver » sont disponibles sur le site Internet de l'Agence pour l'Education par le Sport : <http://www.apels.org> (rubrique « Nos appels à projets »).

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne.

Un numéro spécial est à disposition des associations qui souhaitent participer : **0825 07 05 05 (0.15 €/mn)**.

Quelques conseils pour la constitution de votre dossier...

Avant de vous engager dans la rédaction de votre dossier de candidature en ligne, nous vous invitons à lire ces quelques conseils pratiques qui vous permettront de mieux comprendre notre démarche. Votre dossier sera un outil d'analyse utilisé par nos différents correspondants dans les Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse et des Sports, les Fédérations Sportives, les collectivités territoriales et locales, nos relais locaux, etc. Il sera la base d'examen de votre projet pour les membres du jury.

Les éléments ci-dessous vous aideront dans la présentation de votre projet :

1. Reportez-vous au guide de présentation

Pour chaque partie descriptive du projet, des indications et des questions sont notées. Votre dossier doit pouvoir répondre aux questions posées dans ce guide. Des exemples sont notés afin de vous donner une trame de présentation possible.

2. Décrivez l'existant

Notre démarche n'est pas d'aider au montage de projet mais au développement d'actions déjà mises en place. Il faut bien différencier ce qui est du domaine de l'existant de ce qui relève des perspectives du projet. Vous devez vous appliquer à décrire les actions qui sont effectives ou déjà réalisées.

3. Partez du principe que celui qui vous lira ne connaît pas l'action que vous décrivez

Dès la première lecture de votre dossier, le lecteur doit être capable de décrire les différentes phases constitutives de l'action et de donner quelques éléments et chiffres clés.

4. Présentez l'action de manière structurée et aérée

Préférez les phrases courtes et claires aux phrases longues et confuses.

⇒ **Une phrase = une idée**

Présentez sous forme de liste, d'énumération, les objectifs ou les actions, en allant à la ligne systématiquement.

5. Pensez à donner des éléments quantitatifs sur les destinataires de l'action, les résultats de l'action

Il est important de connaître les résultats concrets des actions mises en place. Les éléments chiffrés donnent des informations directes et claires.

Ex : 1000 personnes, dont 80 % de jeunes de 6 à 16 ans.

6. Attention aux SIGLES

La plupart des porteurs de projets utilisent des sigles pour définir leurs partenaires (ex : FASILD, CNDS, etc.). Certains sigles sont plus accessibles que d'autres. Si vous travaillez en partenariat avec des établissements spécialisés ou autres (ex : IME, UEMO, CAE), il est préférable d'en donner le détail (Institut Médico Educatif, Unité Educative de Milieu Ouvert, Centre d'Action Educative) afin d'éviter toute erreur d'interprétation.

7. Assistance téléphonique

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir le dossier de candidature, ou si vous souhaitez obtenir des renseignements par rapport à l'opération « Fais-nous rêver », un numéro spécial est à votre disposition pour joindre l'Agence pour l'Education par le Sport : **0825 07 05 05** (0.15€/mn). Cette ligne téléphonique est réservée aux porteurs de projets.

Présentation du dossier de candidature

ETAPE 2 : CREATION DU COMPTE

Etape 1 | **Etape 2** | Etape 3 | Etape 4 | Etape 5 | Etape 6 | Etape 7 | Etape 8 | **Deconnexion** (compléter ultérieurement)

Opération "Fais-nous rêver"

Création du compte

* Informations obligatoires

N° d'inscription **FNR-2011-004415**
numéro à conserver précieusement pour identifier votre dossier

Nom de la structure *

Civilité *

Nom *

Prénom *

Numéro de téléphone *

Numéro de mobile *

Adresse mail (identifiant) *

Confirmer votre adresse mail

Adresse *

C. Postal * Sélectionnez ville

Région*

Pour vous connecter ultérieurement** :

Votre identifiant *

Mot de passe * (6 à 10 caractères) ?

Confirmez votre mot de passe *


Souhaitez-vous vous inscrire à la NewsLetter de l'APELS ? OUI NON

Souhaitez-vous rejoindre le réseau social de l'APELS (espace membre, Facebook) ? OUI NON

** un mail automatique va vous être envoyé avec le rappel des informations vous permettant de vous reconnecter ultérieurement.

Attention : Chaque étape validée le sera définitivement. Il ne vous sera pas possible de revenir ultérieurement sur une étape déjà entièrement validée.

Etape 1 | **Etape 2** | Etape 3 | Etape 4 | Etape 5 | Etape 6 | Etape 7 | Etape 8



Analyse de votre saisie

Nom Structure
Adresse
Code Postal
Ville
Région
Civilité
Nom
Prénom
Tel Fixe
Mobile
eMail
eMail incohérent
Nom d'utilisateur
Mot de Passe
Inscription NewsLetter
Inscription réseau social
Le mot de passe doit contenir entre 6 et 10 caractères

Telechargements disponibles

GUIDE PRATIQUE | RÉGLEMENT
COMMENT REMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Validation définitive & étape suivante

Cette page est consacrée à la création de votre compte grâce auquel vous pourrez vous reconnecter à n'importe quel moment pour continuer de renseigner votre dossier de candidature.

Attention : tous les champs indiqués avec l'étoile* sont à remplir obligatoirement.

Cette étape validée, vous recevrez un mail contenant votre identifiant et votre mot de passe ; **conservez-les précieusement !**

ETAPE 3 : VERIFICATION DES CRITERES D'ELIGIBILITE

poisson -- 6

Etape 1 | Etape 2 | **Etape 3** | Etape 4 | Etape 5 | Etape 6 | Etape 7 | Etape 8 | **Deconnexion** (compléter ultérieurement)


Vérification des critères d'éligibilité de votre projet

Afin de valider votre participation à l'opération "Fais-nous rêver", nous devons vérifier si votre projet répond aux 6 critères d'éligibilité :

- 1 - L'action est **déjà en cours** et a débuté au plus tard en juin 2011 (l'agence aide au développement de projets existants, ayant une durée d'existence suffisante pour en permettre l'évaluation) : OUI NON
- 2 - L'action s'appuie sur la **pratique directe** d'une ou plusieurs activités physiques et sportives OUI NON
- 3 - Le sport est utilisé comme un outil pour agir sur une **dimension éducative et sociale** OUI NON
- 4 - L'action n'est pas seulement ponctuelle, mais s'inscrit au contraire dans une **démarche durable** à moyen ou long terme OUI NON
- 5 - La vocation de l'action est strictement éducative et/ou sociale et n'a pas pour but de dégager des profits ; OUI NON
- 6 - La structure porteuse de l'action est administrativement **basée en France**. OUI NON

Attention : Chaque étape validée le sera définitivement. Il ne vous sera pas possible de revenir ultérieurement sur une étape déjà entièrement validée.

Etape 1 | Etape 2 | **Etape 3** | Etape 4 | Etape 5 | Etape 6 | Etape 7 | Etape 8



Analyse de votre saisie

Vous devez répondre aux 6 questions posées puis cliquer sur 'valider & étape suivante >>'. ...

Validation définitive & étape suivante

Afin de valider votre participation à l'opération « Fais-nous rêver », répondez simplement aux 6 questions.

Si votre projet correspond à nos critères de sélection, vous pourrez commencer à compléter votre dossier de candidature.

Si votre projet ne correspond pas aux critères, n'hésitez pas à nous contacter pour échanger ensemble sur l'objet de votre projet. Nous pourrions, le cas échéant, valider votre participation. Un numéro spécial est à votre disposition : **0825 07 05 05** (0.15€/min)

Cette première partie concerne les renseignements administratifs généraux relatifs à la structure qui dépose le dossier de candidature (page 2). Précisez le projet associatif de votre association et notamment la dimension sociale et éducative de ce dernier.

ETAPE 4 : STRUCTURE PORTEUSE DE L'ACTION

ATTENTION POUR VALIDER CETTE ETAPE VOUS DEVEZ REFERENCER 2 ONGLETS (1/2 et 2/2)

PAGE 1 :

Il s'agit ici de renseigner les champs par les renseignements administratifs généraux de votre structure.

Pour faciliter le traitement de votre dossier en cas de sélection aux jurys régionaux merci de référencer votre numéro de SIRET et votre code APE

Attention : si le responsable du projet n'est pas le créateur du compte (informations pré remplies), vous avez la possibilité de modifier ces champs.

Le responsable du projet peut être la même personne que le représentant légal. Cependant nous vous demandons tout de même de renseigner les champs de l'encadré « Responsable du projet au sein de la structure porteuse ».

Attention : Il est impératif de faire apparaître au moins un numéro de téléphone mobile. Vous pourrez être appelés par un personnel de l'Agence pour l'Education par le Sport pour tout complément d'informations.

◆ **Nom de l'action présentée :**

Indiquez le titre de l'action que vous présentez, si celle-ci a une dénomination spécifique, différente de celle de la structure (Ex : « *Un sourire pour tous* » mis en place par l'association *Planet'Action* en région Nord Pas-de-Calais)

◆ **S'agit-il de la poursuite d'une action existante ?**

L'opération « Fais-nous rêver » vise le développement d'actions déjà existantes. Vous pouvez donc présenter une action qui a été réalisée et qui est reconduite chaque année. Indiquez également l'année de sa toute première réalisation, c'est-à-dire l'année de création de l'action.

◆ **Période de réalisation :**

Indiquez les dates de début et de fin de l'action. Si l'action est reconduite chaque année, indiquez les dates de réalisation pour la période 2011-2012.

◆ **Enjeu de société dominant et axe d'intervention de l'action :**

Choix de l'enjeu de société :

L'opération « Fais-nous rêver » est organisée autour de trois enjeux de société. Les actions sont évaluées en fonction de leur thème dominant d'application. Le choix de l'enjeu dans lequel vous concourez est donc important. Une action peut être transversale et toucher plusieurs enjeux. Dans ce cas, notez le thème qui vous paraît dominant. Dans tous les cas, posez-vous la question de la finalité de votre action.

Attention : L'Agence se réserve le droit de reclasser un dossier si le thème indiqué ne correspond pas exactement aux actions mises en place.

Inscrivez donc votre action dans un des trois enjeux de société suivants (détail des enjeux en page 6):

- ***Sport et Education des jeunes***
- ***Insertion sociale et professionnelle par les activités physiques et sportives***
- ***Vivre ensemble sur les territoires***

Choix de l'axe d'intervention :

Le choix de l'axe d'intervention porte davantage sur l'objectif et le public ciblé de votre action.

Inscrivez donc votre action dans un des six axes d'intervention suivants :

- ***Sport et Insertion professionnelle***
- ***Sport, Prévention et Citoyenneté***
- ***Sport et Santé***
- ***Sport, Egalité des chances et Lutte contre les discriminations***
- ***Sport et Intégration des personnes handicapées***
- ***Sport et Solidarité internationale***

◆ **Sur quelle(s) activité(s) sportive(s) s'appuie l'action ? :**

Les projets présentés doivent impérativement s'appuyer sur la pratique directe d'une ou plusieurs activités sportives. Précisez l'activité support de l'action. S'il s'agit d'un projet multisports, détaillez l'ensemble des activités sportives utilisées (dans la limite de 6 activités).

Précisez également si votre structure est affiliée à la Fédération Française Handisport (FFH), à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) ou non.

◆ Encadrement de l'action :

Notez la composition de l'équipe d'encadrement de l'action, au sein de votre structure et en dehors si le projet fait intervenir des personnes extérieures. Pour les personnels extérieurs, précisez la nature de la structure à laquelle ils appartiennent (ex : collège, centre social, IME, hôpital, etc.) et la qualification des intervenants (si cela est pertinent par rapport au projet ; ex : éducateur social, médecin, etc.).

Précisez si le personnel d'encadrement intervient de façon bénévole ou non. Précisez également la répartition homme/femme dans l'équipe encadrante.

PAGE 2 : Territoire de l'action

The screenshot shows a web-based form titled "Présentation & territoire de l'action" with a progress bar at the top indicating it is step 5 of 8. The form is divided into several sections:

- Le territoire de l'action:** Contains questions about whether the structure is implanted on the site and if the action covers administrative territories. It includes checkboxes for "Quartier 'sensible'", "Zone rurale", "Zone d'éducation prioritaire", "Aucun", and "Autres".
- L'action est-elle menée dans le cadre d'un ou de plusieurs dispositifs spécifiques ?**: A list of specific programs with checkboxes, including "Contrat Urbain de Cohésion Sociale", "Envie d'Agir", "Ville Vie Vacances", "Programmes de la communauté européenne", "Contrat Educatif Local", "Plan Local d'Insertion par l'Economique", "Contrat Local de Sécurité", and "Atelier Santé Ville".
- Echelle d'intervention de l'action**: Includes checkboxes for "Non définie", "Internationale", "Quartier", "Communale", "Intercommunale", "Départementale", "Régionale", "Nationale", and "Autre".
- Lieu de déroulement de l'action**: Fields for "Région Île-de-France", "Dép.", and "Ville principale".

On the right side, there is a sidebar with a logo "Fais-nous rêver 2011/2012" and a section titled "Analyse de votre saisie" showing "Implantation local Dispositif Spécifique". At the bottom right, there is a "Deconnexion" button and a "Valider & étape suivante >>" button.


Cette partie précise le territoire de l'action ; indiquez si votre structure est implantée sur le lieu de l'action, si votre action se déroule sur un ou des territoires prioritaires, dans le cadre d'un ou plusieurs dispositifs spécifiques et quelle est son échelle.

Attention : si vous cochez les cases « autres » ou « internationale », précisez dans les cadres prévus à cet effet avec les noms complets des territoires, des dispositifs, des échelles (sans sigles).

ETAPE 6 : DESCRIPTION DE L'ACTION

Attention : L'opération « Fais-nous rêver » s'adresse à des actions déjà en cours ou réalisées ; veillez donc à ne présenter que des éléments acquis.

PAGE 1 : Description de l'action (1/2)

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6	Etape 7	Etape 8	
					1	2		
Description de l'action 1/2								
* Informations obligatoires								
1- Le descriptif de votre action * * Résumez votre action en quelques lignes (10 lignes max.)		2- Les motivations et raisons de la mise en place de votre action * Qu'est ce qui vous a incité à mettre en place votre action (15 lignes max.)						
<input type="text"/>		<input type="text"/>						
3- Les bénéficiaires de votre action * * Décrivez le type de public participant à votre action et ses caractéristiques (10 lignes max.)		* Tranche d'âge du public		* Tranche public visé				
<input type="text"/>		<input type="checkbox"/> Moins de 6 ans <input type="checkbox"/> De 25 à 50 ans		<input type="checkbox"/> Hommes				
		<input type="checkbox"/> De 06 à 12 ans <input type="checkbox"/> Au-delà de 50 ans		<input type="checkbox"/> Femmes				
		<input type="checkbox"/> De 12 à 18 ans <input type="checkbox"/> Tous les ages à la fois		<input type="checkbox"/> Les deux				
		<input type="checkbox"/> De 18 à 25 ans						
* Nombre total des bénéficiaires directs de votre action		* Caractéristique des bénéficiaires						
<input type="text"/>		<input type="checkbox"/> Public ne présentant aucune caractéristique spécifique						
		<input type="checkbox"/> Public en situation d'échec scolaire						
		<input type="checkbox"/> Public en situation de rupture sociale						
		<input type="checkbox"/> Public en situation de rupture professionnelle						
		<input type="checkbox"/> Public présentant des problèmes judiciaires						
		<input type="checkbox"/> Public présentant un handicap (temporaire ou permanent)						
		<input type="checkbox"/> Public en rupture professionnelle						
		<input type="checkbox"/> Public sous suivi judiciaire						
		<input type="checkbox"/> Public présentant un handicap (temporaire ou permanent)						
4- Les principaux objectifs visés par votre action * * Objectifs quantitatifs (5 lignes max.)		5- Les étapes et le calendrier de l'action * (15 lignes max.)						
<input type="text"/>		<input type="text"/>						
* Objectifs qualitatifs (5 lignes max.)								
<input type="text"/>								
* En quoi le sport vous permet-il de répondre à ces objectifs								
<input type="text"/>								
Attention : Chaque étape validée le sera définitivement. Il ne vous sera pas possible de revenir ultérieurement sur une étape déjà entièrement validée.								
Etape 1					Etape 2		Etape 3	
Etape 4					Etape 5		Etape 6	
Etape 7					Etape 8			
							Deconnexion (compléter ultérieurement)	
								
							Analyse de votre saisie	
							Résumé de l'action	
							Bénéficiaires	
							Motivations et raisons	
							Tranche d'âge	
							Public Visé	
							Nombre Bénéficiaires	
							Caractéristiques Bénéficiaires	
							Objectifs Quantitatif	
							Objectifs Qualitatif	
							Apport du sport	
							Résultats Qualitatif	
							Résultats Quantitatif	
							Methode Evaluation	
							Perspectives et besoins	
							Etapes et Calendrier de l'action	
							Y a t il eu des emplois créés ?	
							Poursuivre cette étape	

◆ Descriptif de votre action :

Il s'agit de présenter de manière synthétique votre action, afin qu'elle soit claire et compréhensible en quelques lignes.

Conseil : il est sans doute préférable de remplir ce cadre après avoir complété tous les autres champs de l'étape 6. Cela vous permettra de faire ressortir les éléments les plus pertinents pour résumer votre action.

◆ Motivations et raisons de la mise en place de l'action :

Présentez ici le diagnostic initial ; c'est-à-dire les éléments qui vous ont incités à mettre en place cette action en répondant à quelques questions essentielles :

- Comment est née l'idée de l'action mise en place ?
- A quels besoins ou à quelle demande répond l'action ?
- Comment les avez-vous identifiés ?
- Avez-vous analysé le contexte spécifique dans lequel s'inscrit votre action ?
- Quels autres acteurs répondent à ces besoins ?
- Avez-vous partagé votre analyse avec d'autres acteurs ?
- Précisez si votre action entre dans le cadre d'une politique locale.

Association Dans'6T, grand lauréat national 2009/2010

« Tout au long de notre carrière de danseurs nous organisons des cours de danses, des stages, des ateliers et des spectacles au cours desquels nous rencontrons de nombreux jeunes. Lors de ces représentations nous sommes frappés par le nombre de jeunes en surpoids". 1/3 des adhérents de DANS'6T est issus des zones urbaines prioritaires et environ 10% des adhérents de l'association sont en surcharge pondérale. La prévalence de la surcharge pondérale des enfants du département des Hautes-Pyrénées est de 15,6% et celle de l'obésité est de 4,3%. »

◆ Les bénéficiaires de l'action :

Décrivez le(s) type(s) de public concerné(s) par votre action en répondant aux questions suivantes :

- A qui s'adresse prioritairement votre action ?
- Quelles sont les caractéristiques majeures de ces bénéficiaires directs (difficultés sociales ou économiques, type de handicap, etc.) ?
- Précisez les catégories d'âge des bénéficiaires de votre action (vous pouvez cocher plusieurs cases). Indiquez également si votre action vise prioritairement des femmes, des hommes ou tout type de public.
- Y a-t-il éventuellement d'autres personnes touchées par l'action ? (Si oui, combien de personnes)

Association Breizh Insertion Sport (Bretagne), lauréat national 2009/2010

« L'action concerne des adultes âgés de 18 à 50 ans, en forte difficulté, SDF ou venant tout juste de trouver un logement ou vivant en squat ; des adultes qui entretiennent une dépendance à l'égard de l'alcool et de la drogue ; des gens dont le parcours de vie s'est un jour rompu pour des raisons diverses mais qui ramènent toujours à la fragilité de notre propre condition.

◆ Les principaux objectifs visés :

- Qualitatifs : Quels sont les objectifs éducatifs et sociaux visés par votre action ?
- Quantitatifs : Quels sont les objectifs chiffrés de votre action ?

Association ASPTT Marseille Section Voile, lauréat régional PACA 2009/2010

« Objectifs qualitatifs :

- *préparer la sortie du centre pénitentiaire*
- *s'adapter à de nouveaux repères - se réapproprier le sens de l'observation se fixer des objectifs réalisables qui valorisent et changent l'image de soi*
- *acquérir des savoir, savoir-faire et savoir-être, spécifiques au milieu marin*
- *comparer/analyser/confronter l'univers de la cellule pénitentiaire et l'univers du cockpit du bateau »*

Association Ex-Aequo, lauréat régional Ile-de-France 2009/2010

« Objectifs quantitatifs :

- *Participation de 150 jeunes filles sur la totalité des vacances scolaires issues de quelle ville et de quels quartiers ?*
- *Combien se sont inscrites dans un club ou une association sportive? Quel sport? Où?*
- *Combien ce sont inscrites afin d'encadrer des jeunes dans des activités multisports: BAFA? BPJEPS? »*

◆ En quoi le sport permet-il de répondre à ces objectifs :

Association Cité Mer, lauréat régional Nord Pas-de-Calais 2009/2010

« La navigation est un excellent moyen d'ouverture et de dialogue. Les sorties en mer, la pêche, la voile, la marche sur le littoral, ses plaisirs et ses disciplines créent des situations propices pour faire découvrir les fondements de la vie en société à des jeunes issus des milieux déstructurés : découvrir les règles sociales pour renouer le fil de sa vie, tel est l'intérêt de l'aventure. La pratique de la mer valorise l'effort, l'individu, le groupe social, l'environnement du jeune. Le groupe travaille pour faire avancer le bateau, c'est la somme des efforts de chacun qui se concrétise en vitesse et en résultat. »

◆ Les étapes et le calendrier de l'action :

Pour cette partie, il s'agit de détailler les grandes étapes de votre action et d'en donner son calendrier en précisant également l'implication de partenaires éventuels et si des actions annexes sont menées en parallèles (vous pouvez par exemple décrire une journée type ou une séance type).

Association des Rosoirs (Bourgogne), grand lauréat national 2009/2010

- « *Entraînements tous les mercredis de 13h45 à 16h30 encadrés par un éducateur sportif du Stade Auxerrois et des animateurs bénévoles (parents sans emplois)*
- *Vendredi de 18h à 19h30, entraînements encadrés par des animateurs bénévoles de l'association (jeunes et parents).*
- *Plateaux tous les samedis après-midi en période scolaire, tournoi en salle ou en extérieur le week-end pendant les vacances scolaires.*
- *Réunions des parents tous les trimestres et des animateurs bénévoles pour faire le point sur la section (entraînements, matchs, comportements, attentes des parents, des enfants et des animateurs)*
- *Fête du sport en famille en septembre 2009 avec rencontre de foot parents - animateurs sportifs*
- *4 sorties familiales minimum pour assister aux matchs de l'AJA*
- *Une soirée de Noël pour les parents et enfants, avec des cadeaux du père Noël*
- *Une journée plein air en juin avec les familles (parcours aventure) »*

PAGE 2 : Description de l'action (2/2)

Etape 1 | Etape 2 | Etape 3 | Etape 4 | Etape 5 | **Etape 6** | Etape 7 | Etape 8

Description de l'action 2/2 1 2

* Informations obligatoires

6- Les résultats de l'action et les modalités d'évaluation *

* Quels sont les résultats de votre action ? (15 lignes max.)

* Résultats quantitatifs

* Résultats qualitatifs

* Comment les avez-vous évalué (observation, fiche de suivi...)

* L'action a-t-elle créé des emplois

OUI NON

* au sein de votre structure

Interne En dehors

* Si oui, précisez le nombre et la nature du ou des contrats

CDD	Nbre	Dont	emplois aidés
<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

CDI	Nbre	Dont	emplois aidés
<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

7- Les perspectives et les besoins *

* Quelles sont les perspectives envisagées pour développer l'action ? (15 lignes max.)

Attention : Chaque étape validée le sera définitivement. Il ne vous sera pas possible de revenir ultérieurement sur une étape déjà entièrement validée.

Etape 1 | Etape 2 | Etape 3 | Etape 4 | Etape 5 | **Etape 6** | Etape 7 | Etape 8

Validation définitive & étape suivante

Fais-nous rêver
2011 / 2012
Agence pour l'éducation et le sport

Analyse de votre saisie

- Résumé de l'action
- Bénéficiaires
- Motivations et raisons
- Tranche d'âge
- Public Visé
- Nombre Bénéficiaires
- Caractéristiques Bénéficiaires
- Objectifs Quantitatif
- Objectifs Qualitatif
- Apport du sport
- Résultats Qualitatif
- Résultats Quantitatif
- Méthode Evaluation
- Perspectives et besoins
- Etapes et Calendrier de l'action
- Y a t il eu des emplois créés ?

◆ Les résultats de l'action et les modalités d'évaluation :

- Quels sont les résultats quantitatifs de votre action concernant les bénéficiaires ? (ex : nombre de jeunes ayant trouvé un emploi, nombre de personnes continuant l'activité dans un club, etc.)
- Quel est l'impact de l'action sur les bénéficiaires ? (en quoi leur situation se trouve-t-elle améliorée ou pas ?)
- Comment avez-vous obtenu ces résultats ?
- Quels outils avez-vous utilisés ? (Questionnaires, entretiens, bilans statistiques, fiches de suivi etc.).
- Qui a participé à l'évaluation ?
- Quels sont les freins, les difficultés et les limites constatés ?
- Qu'est ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas ?

Enfin, indiquez si l'action a été source de création d'emploi, au sein ou en dehors de votre structure.

◆ Les perspectives et les besoins :

Décrivez ici quelles sont les évolutions possibles ou envisagées pour votre action, la planification de ces dernières (indiquez des dates repères) et si vous envisagez de nouveaux partenariats (avec qui et dans quel but ?).

De plus, il s'agit aussi de présenter vos besoins prioritaires classés de 1 à 3 (1 = le plus prioritaire, 3 = le moins prioritaire) pour développer ou pérenniser votre action. Indiquez pour chacun d'entre-eux à quoi cela correspond précisément (ex : besoin matériel : achat d'un véhicule de transport).

Vos attentes par rapport à l'opération « Fais-nous rêver » nous permettront de mieux comprendre vos motivations et la façon dont nous pouvons vous apporter une aide.

Association Apach'Evasion (Franche-Comté), grand lauréat national 2009/2010

« Besoins :

- 1) Augmenter le nombre de bénévoles formés pour répondre à une demande croissante
- 2) Augmentation et diversification du parc matériel pour répondre à la diversité des handicaps
- 3) Création d'une section sportive handisport (1ère nationale) au sein d'un collège où APACH'Evasion serait l'association support de cette section.

ETAPE 7 : LE BUDGET

Etape 1 Etape 2 Etape 3 Etape 4 Etape 5 Etape 6 **Etape 7** Etape 8

Le budget

* Informations obligatoires

Quel est le budget global de votre structure en 2011 ? * Quel est le budget global de votre action en 2011 ? *

Quel est le coût de votre action et comment la financez-vous, à détailler dans le tableau ci-dessous

Charges		Produits	
	Montant		Montant
Achats			
Matériel, équipements		Fonds propres	
Prestations de services :		Subventions d'exploitation	
Autres achats :		Etat	
Services extérieurs			
Locations		DRJSCS	
Entretien		DDCS	
Assurances		Conseil régional	
Déplacements			
Charges de personnel		Conseil général	
(Salaires et charges sociales)		Ville	
Frais généraux :			
(courrier, téléphone, etc.)		Autre ...	
Mouvement sportif (Ligue, comité, CROS)			
Communication		NomMouvement	Montants
(tracts, affiches, plaquettes, etc.)			
Partenaires privés			
Autres : précisez			
		NomPartenaires	Montants
		Autres produits (Précisez)	
		Contribution des participants	
		Prestation de services	
		Total des recettes	
Coût total de l'action		Contributions volontaires en nature	
Emplois des contributions volontaires en nature			
Aide en nature		Dons en nature	
Mise à dispo. gratuite et biens de prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	

Deconnexion (compléter ultérieurement).

Fais-nous rêver
2011 / 2012
Service pour l'éducation par le Sport

Analyse de votre saisie
Budget Global 2011
Budget Action 2011
Vous devez saisir les dépenses
Vous devez saisir les produits

Attention : Chaque étape validée le sera définitivement. Il ne vous sera pas possible de revenir ultérieurement sur une étape déjà entièrement validée.

Calculer le Budget

Validation définitive & étape suivante

Etape 1 Etape 2 Etape 3 Etape 4 Etape 5 Etape 6 **Etape 7** Etape 8

Analyse du budget de l'action

Présentez l'ensemble des charges (coûts) et des produits (recettes), pour l'action en cours.

Attention : Le total des charges et le total des produits doivent être **strictement identiques**.

Indiquez bien le **budget prévisionnel** de l'action.

Attention : Pour ajouter des lignes à « Mouvement sportif » et « Partenaires privés », il vous suffit de cliquer sur « + ». Si vous avez plus de deux partenaires dans ces champs, vous pouvez faire dérouler la liste grâce à l'ascenseur situé à droite de ces mêmes lignes.

Si vous souhaitez faire apparaître une aide éventuelle de « Fais-nous rêver », vous pouvez l'inscrire dans la partie « Autres produits ».

